

Association SOLIDARITE EMPLOI PAR LE TEXTILE
73 A rue du Général de Gaulle
76770 LE HOULME

Association déclarée à la préfecture de Rouen

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'Assemblée Générale,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOLIDARITE EMPLOI PAR LE TEXTILE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association SOLIDARITE EMPLOI PAR LE TEXTILE à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823- 9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée générale.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES
PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider votre Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

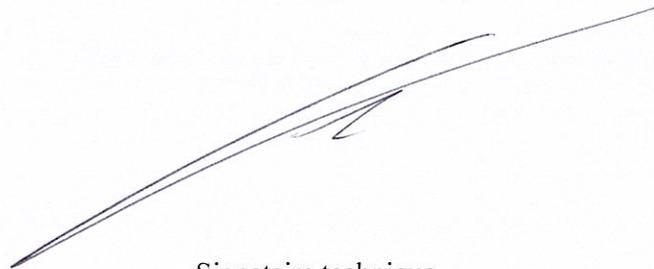
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Isneauville,
Le 07/06/2024

Le Commissaire aux Comptes,
SARL AGICOM
représentée par Cécile CHABBERT LETERC



Signataire technique,
Caroline MANIER



BILAN ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 015	5 015		
Autres	13 888	13 888		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	308 986	268 586	40 400	50 502
Autres	549 963	489 154	60 810	81 480
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	7 622		7 622	7 622
Autres titres immobilisés				
Prêts	100		100	
Autres	20 044		20 044	18 927
TOTAL (I)	905 618	776 643	128 976	158 531
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	67 143		67 143	45 645
Créances reçues par legs ou donations				-10 661
Autres	165 335		165 335	167 349
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	15 107		15 107	26 237
Charges constatées d'avance	16 507		16 507	16 716
TOTAL (II)	264 091		264 091	245 286
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 169 710	776 643	393 067	403 817

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUMIHE
RCS ROUEN B 394 967 806

BILAN PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	-196 886	-111 747	-85 139	-76,19
Excédent ou déficit de l'exercice	13 905	-85 139	99 045	116,33
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>-182 981</i>	<i>-196 886</i>	<i>13 905</i>	<i>7,06</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	22 785	44 508	-21 723	-48,81
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-160 196	-152 378	-7 818	-5,13
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit	85 540	118 580	-33 040	-27,86
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 323	70 889	19 434	27,42
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	143 724	118 715	25 009	21,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	233 676	243 012	-9 336	-3,84
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		5 000	-5 000	-100,00
TOTAL (IV)	553 263	556 196	-2 933	-0,53
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	393 067	403 817	-10 750	-2,66

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	296 749	261 971	34 778	13,28
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	71 775	70 908	867	1,22
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	852 028	803 013	49 016	6,10
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	35 642	48 200	-12 558	-26,05
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	6 363	2 466	3 897	158,01
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 262 558	1 186 558	76 000	6,41
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	16 812	14 254	2 558	17,95
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	337 349	315 042	22 307	7,08
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	31 734	24 363	7 371	30,25
Salaires et traitements	864 283	835 217	29 066	3,48
Charges sociales	176 206	179 526	-3 320	-1,85
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	44 034	60 917	-16 882	-27,71
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	15 047	6 801	8 246	121,25
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 485 464	1 436 119	49 346	3,44
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-222 906	-249 561	26 654	10,68
PRODUITS FINANCIERS				
De participation	200 000	120 000	80 000	66,67
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	397	103	295	286,87
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	200 397	120 103	80 295	66,85
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées	8 961	5 351	3 610	67,46
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	8 961	5 351	3 610	67,46
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	191 437	114 752	76 685	66,83
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-31 470	-134 809	103 339	76,66
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	21 723	23 263	-1 540	-6,62
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	21 723	23 263	-1 540	-6,62

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
1 rue de la République - 76100 BREVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	250		250	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	250		250	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	21 473	23 263	-1 790	-7,69
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-23 902	-26 407	2 505	9,49
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 484 678	1 329 923	154 755	11,64
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 470 773	1 415 063	55 710	3,94
EXCÉDENT OU DÉFICIT	13 905	-85 139	99 045	116,33

AGICOM
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SARL au capital de 220 000 €
 218 rue de la Ronce 76230 ISNEAULT 411 6
 RCS ROUEN B 394 967 805

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES			
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE			NA

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
418 rue de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 393 067,08 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 13 905,07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 à 10 ans
- Matériel de bureau	2 à 5 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Mobilier	8 ans
- Installations générales	5 à 15 ans
- Conces.brev.lic.marques	3 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont constitués des vêtements collectés par le personnel de l'association. Ces vêtements sont donnés et par conséquent n'ont pas de valeur comptable.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNF-MUNIVILLE
RCS ROUEN B 394 967 396

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	18 903			
CORPORELLES	Terrains				7 425	
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				1 138
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		306 225			2 761
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	433 264			10 501
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		55 000		
Matériel de bureau & mobilier informatique			51 198			
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL	845 687		21 825	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		7 622			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		18 927		1 917	
		TOTAL	26 549		1 917	
		TOTAL GENERAL	891 139		23 742	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			18 903	
CORPORELLES	Terrains			7 425		
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons		1 138		
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				308 986	
		Inst. gal. agen. amé. divers			443 765	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			55 000	
Mat. bureau, inform., mobilier				51 198		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL		8 563	858 949	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				7 622	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			700	20 144	
		TOTAL		700	27 766	
		TOTAL GENERAL		9 263	905 618	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

AGICOM
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SARL au capital de 220 000 €
 218 rue de la Ronce 76230 ISNEAULT I.F.
 RCS ROUEN B 394 967 806

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		18 903			18 903
TOTAL		18 903			18 903
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		255 722	12 864		268 586
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	353 693	29 919		383 612
	Matériel de transport	55 000			55 000
	Mat. bureau et informatiq., mob.	49 290	1 252		50 542
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		713 705	44 034		757 740
TOTAL GENERAL		732 608	44 034		776 643

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

AGICOM
 COMMISSAIRE AUX COMPTE
 SART au capital de 220 000 €
 218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUX (N. F.)
 RCS ROUEN B 394 957 206

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) FRIP&CO - 73 RUE DU GENERAL DE GAULLE - 403151848	8 000	351 156	100,00	88 702
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
218 rue de la Roince 76230 ISNEPAILLARD
RCS ROUEN B 394 967 806

ASSOCIATION SOLIDARITE TEXTILE

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (1U)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (8) (9)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (9)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (9) (1U)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (9) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (9)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) FRIP&CO - 73 RUE DU GENERAL DE GAULLE - 403151848	8 000	351 156	100,00					847 243	88 702	200 000
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL au capital de 211 000 €
218 rue de la Ronce 76230 ISNARDVILLE
RCS ROUEN R 394 367 000

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
AC IIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	100		100
	Autres immobilisations financières	20 044		20 044
AC IIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	67 143	67 143	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 654	2 654	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 265	27 265	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	10 940	10 940	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	69 997	69 997	
Groupe et associés (2)	17 487	17 487		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	36 991	36 991		
Charges constatées d'avance	16 507	16 507		
TOTAUX		269 129	248 985	20 144
renvois	(1) Montant des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice	800		
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	700			
(3) Créances reçues par legs ou donations				

AGICOM
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SARL au capital de 220 000 €
 218 rue de la Ronce 76230 ISNEAUX
 RCS ROUEN B 394 967 806

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	16 507
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	16 507

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	43 790
Autres créances	129 476
Disponibilités	397
TOTAL	173 664

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 220 000 €
212 rue de la Ronce 76230 ISNEAUMELT
RCS ROUEN B 394 967 806

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	85 540	29 692	55 848	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	90 323	90 323		
Personnel & comptes rattachés	60 723	60 723		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	61 989	61 989		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	7 290	7 290		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	13 722	13 722		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	233 159	233 159		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	517	517		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	553 263	497 415	55 848	

Kenvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 36 198
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SARL au capital de 200 000 €
270 rue de la Ronce 76200 BOURGNEUF
RCS ROUEN A 320 977 000

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 197
Dettes fiscales et sociales	94 711
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	517
TOTAL DES CHARGES À PAYER	159 426

**AGICOM
COMMISSAIRE AUX COMPTES**SARL au capital de 200 000 €
212 rue de la Ronce 76230 ISNEAUXVILLE
RCS ROUEN B 394 967 806

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

ENTREPRISE SOLIDAIRE

L'entreprise remplit les conditions prévues à l'article L 3332-17-1 DU Code du travail car les dirigeants ne perçoivent aucune rémunération et qu'aucune rémunération d'un salarié de l'association ne dépasse 48 fois le SMIC mensuel

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	1 230					1 230
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	1 230					1 230
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	1 230					1 230

AGICOM
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 20 rue de la Roncée 76230 ISNEAUME
 RCS ROUEN B 394 967 806

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial statements. This includes not only sales and purchases but also expenses, income, and transfers between accounts.

The second part of the document provides a detailed breakdown of the accounting cycle. It outlines the ten steps involved in the process, from identifying the accounting entity to preparing financial statements. Each step is explained in detail, with examples provided to illustrate the concepts.

The third part of the document discusses the various types of accounts used in accounting. It categorizes accounts into assets, liabilities, equity, revenue, and expense accounts. It also explains how these accounts are used to record transactions and how they are balanced at the end of each period.

The fourth part of the document discusses the importance of adjusting entries. It explains how these entries are used to ensure that the financial statements reflect the true financial position of the company at the end of the period. Examples are provided to show how adjusting entries are recorded and how they affect the accounts.

The fifth part of the document discusses the preparation of financial statements. It outlines the steps involved in preparing the balance sheet, income statement, and statement of owner's equity. It also discusses the importance of providing a clear and concise explanation of the results of the financial statements.

The sixth part of the document discusses the importance of internal controls. It explains how these controls are used to prevent and detect errors and fraud. Examples are provided to show how internal controls are implemented in a business.

The seventh part of the document discusses the importance of ethics in accounting. It explains how accountants are expected to act in a fair and honest manner and to follow the principles of professional conduct. Examples are provided to show how ethical decisions are made in accounting.

The eighth part of the document discusses the importance of communication in accounting. It explains how accountants must be able to communicate effectively with their clients and colleagues. Examples are provided to show how communication is used in accounting.

The ninth part of the document discusses the importance of technology in accounting. It explains how the use of computers and software has revolutionized the accounting profession. Examples are provided to show how technology is used in accounting.

The tenth part of the document discusses the importance of continuing education in accounting. It explains how accountants must stay up-to-date on the latest developments in the field. Examples are provided to show how continuing education is used in accounting.